



## ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Maire,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2542-1 et suivants ;  
**Vu** le Code Général de la Propriété des personnes publiques notamment les articles L.2122-1, L.2122-1-1 et L.2122-1-4 ;  
**Vu** la délibération n° 4 du conseil municipal de la commune d'Ottmarsheim du 09 février 2023 fixant le règlement des droits de voirie et des redevances d'occupation du domaine public ;  
**Vu** l'avis de publicité préalable portant information d'une autorisation d'occupation du domaine public publié le 22 août 2024.

**Considérant** la manifestation d'intérêt spontanée de l'association des arboriculteurs pour une vente de fruit et de jus de fruit ;

### ARRÊTE

**Article 1er :** Le demandeur est autorisé à installer sur le domaine public un stand sur le parvis de la mairie sis 20 rue du Général de Gaulle – 68490 Ottmarsheim, dans le cadre d'une vente de jus de pomme et de pommes sur une emprise de 1 mètre linéaire.

**Article 2 :** Le stand pourra être installé du 03 septembre 2024 tous les mardis de 11h00 à 12h00 jusqu'au 31 octobre 2024 inclus.

**Article 3 :** Le stand devra être installé de manière à ne provoquer aucune gêne pour la circulation des piétons ou des véhicules de secours.

**Article 4 :** Le montant de la redevance d'occupation du domaine public est fixé à 3,50 euros par mètre linéaire/jour.

**Article 5 :** Monsieur le Maire, l'Adjoint à la sécurité, le Directeur Général des Services, le Commandant de la brigade de gendarmerie et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie ;
- Monsieur le chef de la Police Municipale ;
- Monsieur le commandant du Centre d'Incendie et de Secours d'Ottmarsheim ;
- Monsieur le responsable des services techniques ;
- Le demandeur.

Fait à Ottmarsheim, le

27 AOUT 2024

Le Maire

Jean-Marie BÉHE

27/08/2024

Accusé de réception en préfecture  
 068714802538-20240827-2024-097-AR  
 Date de réception préfecture : 27/08/2024